



Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Direction Nationale des Forêts et de la Faune
Projet de « Renforcement de la résilience et de capacités d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) »
PMIS : 6016 -Project ID :00107544 - Award : 00107165

TERMES DE REFERENCE

I. Information sur la position

Intitulé du Poste/Service attendu : Recrutement de deux (2) consultants nationaux pour réaliser la formation de 26 agents vulgarisateurs agricoles et forestiers (MEDD et MAgel) sur les bonnes pratiques en conservation des écosystèmes forestiers et en agriculture intelligente face au climat (AIC) dans la région de N'Zérékoré

Profils recherchés : Un (1) Expert Agroéconomiste et un (1) Expert en Foresterie ou Développement communautaire, tous spécialistes en AIC

Type de contrat : Contrat de service

Type d'affectation (home based ou sur site) : Sur le site du projet

Durée de la mission : Dix (10) jours ouvrables

Date de clôture des offres : 20 décembre 2023 à 17h00 GMT

Date estimative de démarrage de la mission : Immédiat.

II. Contexte et objectif

Les impacts du changement climatique en Guinée Forestière vont perturber le régime des pluies, augmenter les pluies orageuses et accroître la récurrence et l'intensité des crues soudaines et des sécheresses. Selon la Stratégie Nationale sur le Changement climatique (SNCC, 2019) et les récentes prévisions climatiques, ces tendances climatiques s'intensifieront dans les années à venir et affecteront considérablement les ressources en eaux de surface et souterraines, perturberont les saisons agricoles, propageront les maladies et les parasites des cultures et réduiront la biodiversité. Cela aura par conséquent un impact négatif sur la sécurité alimentaire et la stabilité sociale.

La stratégie à long terme pour un développement régional durable et résilient au climat consistera à améliorer les moyens de subsistance des communautés les plus vulnérables. A cette fin, la République de Guinée a bénéficié d'un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à travers le Fonds des Pays les moins avancés (PMA), pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : « Renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière (PRACC-GF) ».

L'objectif de ce projet est de réduire la vulnérabilité des communautés de la Guinée Forestière par l'adoption de stratégies agro-sylvo-pastorales intelligentes face au climat.

Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre trois composantes qui traitent des principaux obstacles identifiés pour une adaptation efficace au climat et une réduction de la vulnérabilité : (i) Promotion de l'Agriculture Climato-Intelligente (AIC) ; (ii) Financement pour l'adoption de pratiques agricoles climato-intelligentes et (iii) Information climatique & intégration de l'adaptation dans les pratiques locales.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, il est prévu pour l'atteinte du produit 1.1 intitulé « Une plateforme de développement de l'AIC (impliquant les autorités gouvernementales, les agriculteurs, le secteur privé, les entités de recherche) est formée pour guider la formulation et la mise en œuvre des investissements de l'AIC et soutenir leur mise en œuvre », la réalisation de son Activité 1.1.3 : Former les vulgarisateurs agricoles et forestiers des huit (8) Communes Rurales des cinq (5) Préfectures pilotes de la Région de N'Zérékoré.

C'est pourquoi, il est prévu dans le Plan de Travail Annuel (PTA) 2023, la réalisation d'une formation à l'intention des vulgarisateurs agricoles et forestiers (MEDD et MAgEI) sur les bonnes pratiques d'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) dans la zone du projet.

L'objectif global de cette formation est de renforcer les capacités des agents vulgarisateurs agricoles et forestiers du MEDD et du MAgEI sur le contenu du concept d'AIC et sur les bonnes pratiques dans les systèmes et productions agrosylvopastorales et piscicoles intégrant l'entrepreneuriat rural dans la chaîne des valeurs des filières porteuses de croissance inclusive, création durable d'emplois verts et de conservation de l'environnement global.

Pour ce faire, le PRACC-GF sollicite les services de deux Consultants nationaux pour constituer une équipe pour la réalisation de la présente formation des agents vulgarisateurs agricoles et forestiers.

III. Résultats attendus

Dans le cadre de ce mandat, les principaux résultats attendus sont les suivants :

- Une note méthodologique assortie d'un plan détaillé de travail avec un chronogramme précis : description des bonnes pratiques d'AIC et de gestion des terres ; les outils de gestion, les canevas de mise en place des forêts communautaires et leurs comités de gestion, des champs écoles paysans,

description des principales causes et impacts probables du changement climatique sur les activités agrosylvopastorales etc.

- Les bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales à mettre sur la plateforme d'AIC sont identifiées pour leur capitalisation et leur vulgarisation ;
- Un manuel de formation des formateurs avec les outils d'animation d'une formation sur les bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales face au climat est conçu et disponible ;
- Des fiches techniques/guides pratiques décrivant les itinéraires techniques et les thématiques relatives à la conservation des eaux et des sols, la conservation des écosystèmes forestiers et de faune ainsi que sur des actions de vulnérabilité, d'adaptation des communautés face au changement climatique sont conçues ;
- 26 agents vulgarisateurs agricoles et forestiers sont formés sur les itinéraires techniques des bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales intelligentes face au climat, le diagnostic, la capitalisation, les principes agronomiques, la mise en place des champs écoles et la gestion durable des terres (GDT) et disposent désormais des compétences leur permettant de démultiplier la formation au profit des acteurs locaux sur les thématiques développées ;
- Les capacités des vulgarisateurs agricoles et forestiers sont renforcées sur la maîtrise des outils et processus de raisonnement économique et de planification qui contribueront à améliorer la gestion des ressources matérielles et financières et, in fine, à améliorer la rentabilité et les revenus des ménages ;
- Un rapport détaillé de la formation (théorique et pratique) est produit et disponible.

IV. Fonctions/Responsabilités/Tâches

Sous l'autorité du Directeur National des Forêts et de la Faune et la supervision technique du Coordonnateur National du projet, et en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, les consultants nationaux en collaboration avec le consultant international recruté à cet effet, seront responsables d'assurer le renforcement des capacités de vingt-six (26) agents vulgarisateurs agricoles et forestiers relevant du MEDD et du MAgEI sur le diagnostic, la capitalisation, les principes agronomiques, les itinéraires techniques et la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles face au climat.

Plus spécifiquement, les deux (2) consultants nationaux seront responsables des tâches ci-après :

- Elaborer une note méthodologique assortie d'un plan détaillé de travail avec un chronogramme précis : description des bonnes pratiques d'AIC et les itinéraires techniques, les outils de gestion, les canevas de mise en place des forêts communautaires et leurs comités de gestion, des champs écoles paysans, etc... pour la fourniture dans les délais, des livrables attendus de la mission ;
- Former les participants sur les outils du diagnostic participatif de la vulnérabilité des systèmes de production au changement climatique et sur les options alternatives sur les bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales d'adaptation ;
- Fournir à l'Unité de Gestion du Projet un manuel (boîtes à images) de formation des formateurs (agents vulgarisateurs des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'apiculture biologique, de la pisciculture et de la foresterie) intégrant la valorisation durable des ressources forestières ligneuses et non ligneuses à travers notamment l'entrepreneuriat rural ;
- Mettre à la disposition de l'Unité de Gestion du Projet des fiches techniques décrivant les itinéraires techniques et les thématiques portant notamment sur :

- les meilleures techniques et technologies d'adaptation des systèmes de productions agrosylvopastorales et piscicoles intégrant les meilleures associations des cultures, les meilleures rotations et les meilleures intensifications biologiques en fonction des spéculations les plus cultivées dans chacune des différentes zones agroécologiques de la Guinée forestière ;
- la valorisation durable des produits forestiers ligneux à travers l'entrepreneuriat rural dans la mise en place de pépinières de production de plants forestiers et fruitiers greffés, de confection et de commercialisation de foyers améliorés pour la réduction des pressions sur les ressources forestières ;
- la valorisation durable des produits forestiers non ligneux à travers l'apiculture, la transformation des fruitiers forestiers ;
- la mise en place et la gestion durable de forêts communautaires pour la conservation de la biodiversité et la valorisation durable du flux des services des écosystèmes intégrant la conservation des têtes de source, des berges et des bassins versants des cours d'eau et des zones humides ;
- la mise en place de comités villageois et inter-villageois, de chartes locales d'utilisation durables des ressources forestières avec un dispositif d'Ecogardes villageois pour la surveillance de l'application des bonnes règles d'utilisation durable des ressources ;
- la restauration des capacités productives des terres à travers les meilleures techniques et technologies de compostage, de labour, et de conservation des eaux et des sols ;
- Assurer la formation (théorique et pratique) de 26 agents vulgarisateurs agricoles et forestiers sur les itinéraires techniques des bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales intelligentes face au climat, le diagnostic, la capitalisation, les principes agronomiques, la mise en place des champs écoles et la gestion durable des terres (GDT) ;
- Renforcer les capacités des 26 vulgarisateurs agricoles et forestiers sur la maîtrise des outils de gestion (comptabilité simplifiée) et processus d'analyse économique des micros entreprises et de planification des activités qui contribueront à améliorer la gestion des ressources matérielles et financières et, in fine, à améliorer la rentabilité économique et les revenus des bénéficiaires ;
- Produire un rapport final détaillé de la formation intégrant les succès réalisés, les attentes, recommandations des participants et les images numériques de réalisation de l'ensemble des activités validé par l'Unité de Gestion du Projet.

a

Exigences	<ul style="list-style-type: none"> ● Avoir deux experts pluridisciplinaires avec pour chacun Bac+5 en : <ul style="list-style-type: none"> ○ Agroéconomie ; ○ Foresterie ou Développement communautaire
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> ● Au moins 5 ans d'expériences pratiques en agronomie dans les divers systèmes de production biologique, de rotation, d'association et d'intensification agricole et la mise en œuvre de projets/programmes d'adaptation ; ● Au moins 5 ans d'expériences pratiques en foresterie et développement communautaire avec une expérience avérée dans la mise en place de pépinières de production de plants forestiers et fruitiers greffés, les foyers améliorés pour la réduction des pressions sur les forêts, la pisciculture, l'apiculture avec une bonne connaissance en Ecologie, en changement

	<p>climatique, et en Gestion durable des ressources naturelles ou dans un domaine connexe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour chacun des profils recherchés, disposer notamment d'une : <ul style="list-style-type: none"> ○ Bonne maîtrise du concept et de l'approche de l'agriculture intelligente face au climat ou bonnes pratiques agroécologiques et des questions d'adaptation au changement climatique ; ○ Bonne connaissance de la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du projet ; ○ Démontrer d'avoir réalisé au moins une mission similaire ; ○ Bonne maîtrise des itinéraires techniques agro-sylvo-pastorales ; ○ Solide compétence en analyse et rédaction de rapports ; ○ La connaissance des procédures et outils du PNUD et l'expérience antérieure des projets du FEM serait un atout.
Langues requises	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du Français (oral et écrit), la maîtrise des langues de la Région administrative de N'Zérékoré serait un atout.

VI. Compétences fonctionnelles

Les principales aptitudes et les compétences exigées se résument comme suit :

- Compétences démontrées pour la formation en andragogie, en supervision et en gestion d'une équipe ;
- Excellente capacité d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les produits dans les délais impartis ;
- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Leadership et aptitude à entreprendre ;
- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité en ce qui concerne la culture, le genre, la religion, la race, la nationalité et l'âge ;
- Capacités avérées à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités ;
- Bonne aptitude à communiquer et à rédiger ;

La connaissance des zones d'interventions du projet serait un atout.

VII. Livrables

Les Consultants recrutés devront fournir dans les délais impartis, les livrables ci-dessous :

1. Une note méthodologique orientée sur les résultats, assortie d'un plan détaillé de travail avec un chronogramme précis : description des bonnes pratiques d'AIC et les itinéraires techniques, les outils de gestion, les canevas de mise en place des forêts communautaires et leurs comités de gestion, des champs écoles paysans, etc.
2. Un manuel de formation complet par domaine d'intervention ;
3. Des modules de formation par domaine ;
4. Un rapport final détaillé de la formation (théorique et pratique) intégrant les attentes, recommandations des participants et les succès réalisés, validé par l'Unité de gestion du projet ;

5. Des images numériques sur le déroulement de l'ensemble des activités sur clé USB sont mises à la disposition de l'Unité de Gestion du Projet.

VIII. Durée de la mission

La prestation couvre une période de dix (10) jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat et répartis comme suit :

- 3 jours de préparation du manuel (boite à images) /guide pratique complet de formation, des modules et du plan de formation adaptés ;
- 5 jours de formation (théorique et pratique) ;
- 2 jours pour la production de rapport de formation.

IX. Critères de sélection

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux Termes de référence (TDR) et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Max 100
Qualification académique	20
Au moins 5 ans d'expériences pratiques dans la mise en œuvre de projets/programmes d'adaptation	30
Avoir réalisé au moins une mission similaire d'étude de vulnérabilité	30
Pertinence de l'approche méthodologique et Planning de mise en œuvre proposé pour exécuter la mission.	20
Total	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront au moins 70 points sur les 100 points. Cette note technique sera pondérée à 70%. Dans la deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées. Le marché ou le contrat sera attribué au/à la Consultant(e) techniquement qualifié(e) ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%). **Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante :**

Note financière A = [(Offre financière la mieux disante) / Offre financière de A] x 30.

X. Jalons de paiement

Les Consultants seront payés sur l'acceptation des livrables mentionnés dans le tableau ci-après :

Livrables	Délai	Montant en (%)
Première Tranche : <ul style="list-style-type: none"> • Une note méthodologique assortie d'un plan détaillé de travail avec un chronogramme précis : description des bonnes pratiques d'AIC et les itinéraires techniques, les outils de gestion, les 	02 jours	30%

canevas de mise en place des forêts communautaires et leurs comités de gestion, des champs écoles paysans, etc		
Deuxième Tranche : <ul style="list-style-type: none"> • Un manuel de formation complet par domaine d'intervention ; • Des modules de formation par domaine. • 	07 jours	40%
Troisième Tranche : <ul style="list-style-type: none"> • Un rapport final détaillé de la formation (théorique et pratique) intégrant les attentes, recommandations des participants et les succès réalisés, validé par l'Unité de gestion du projet ; • Des images numériques sur le déroulement de l'ensemble des activités sur clé USB sont mises à la disposition de l'Unité de Gestion du Projet. 	01 jour	30%
TOTAL	10 Jours	100%

XI. Dossiers de candidature

Les candidats intéressés doivent soumettre un dossier comprenant une offre technique et une offre financière :

La proposition technique doit contenir :

- Une lettre de candidature incluant la lettre d'accord signée des consultants, exprimant leurs intérêts et leurs capacités à réaliser cette mission ;
- Une brève description de la méthodologie de travail et de l'approche envisagée pour exécuter le travail selon les TDR (proposition technique), ainsi que le chronogramme détaillé des activités et les résultats attendus dans les délais à chaque phase du processus ;
- Un CV détaillé de chaque candidature, indiquant les expériences dans le domaine et les références, ainsi que les copies des diplômes et attestations des précédents services rendus ;
- Les références de missions similaires effectuées par le/la candidat(e).

La proposition financière conformément au tableau ci-dessous :

N°	Rubriques	Quantité	Prix unitaire (en GNF)	Coût total (en GNF)
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Logistique (si applicable)			

4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)				
5	Total				

XII. Soumission

Les offres techniques et financières rédigées en langue française, en deux fichiers distincts porteront respectivement les mentions suivantes :

« Offre technique pour la réalisation d'une formation de vingt-six (26) agents vulgarisateurs agricoles et forestiers sur les bonnes pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) dans la Région de N'Zérékoré » et

« Offre financière pour la réalisation d'une formation des agents vulgarisateurs agricoles et forestiers sur les bonnes pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) dans la Région de N'Zérékoré. »

Les dossiers seront adressés à Monsieur le Directeur National du Projet « Renforcement de la résilience et des capacités d'adaptation des communautés les plus vulnérables au changement climatique en Guinée Forestière ».

Les soumissions se feront uniquement par voie électronique avec fichiers attachés du dossier de candidature à l'adresse électronique suivante : achat.bs.peged@gmail.com tout en indiquant en objet **«Recrutement de deux (2) consultants nationaux pour réaliser la formation de 26 agents vulgarisateurs agricoles et forestiers (MEDD et MAgel) sur les bonnes pratiques en conservation des écosystèmes forestiers et en agriculture intelligente face au climat (AIC) dans la région de N'Zérékoré »**

La date limite de candidature est fixée au 20 décembre 2023 à 17 heures GMT.

Conakry, le 30 Novembre 2023

Le Directeur National du Projet

Lieutenant-Colonel Mohamed FOFANA